



## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### COMITÉ CITOYEN

SÉANCE DU 16/04/2025

#### **Présents :**

Laetitia NIEMCZYK, Alain GUIADER, Bruno GAULTIER, Luc VIDEAU, Jérôme ANGENARD, Michel POISSON, Jade LESIEUR, Elise LEFEBVRE, Jacky GIRODON, Jean-Yves MAXIMILIEN, Nadia LOUISSON MOUSSESSE, Anne-Sophie BODARWE, Philippe GROGNET, Céline HENRIQUES, Aurélie KARSENTY

#### **Ordre du jour :**

- Examen et sélection des projets soumis dans le cadre du budget participatif en vue de leur mise au vote par les Fontenaysiens

#### **1. Rappel des critères de recevabilité (extrait du règlement)**

- ✓ Être situé à Fontenay-le-Fleury
- ✓ Être d'intérêt général à visée collective profitant au plus grand nombre
- ✓ Relever de la compétence de la Ville (espaces verts, aménagement et mobilier urbain, culture et loisirs, éducation et jeunesse, mobilité, circulation, sport...)
- ✓ Avoir un coût estimé inférieur ou égal à 40 000 €
- ✓ Être un projet d'investissement (qui ne génère pas de dépenses de fonctionnement en dehors de la maintenance et de l'entretien)
- ✓ Être concret et détaillé afin d'en étudier les aspects juridiques, techniques et financiers
- ✓ Ne pas être en cours d'étude ou d'exécution par la Ville

#### **2. Les projets en quelques chiffres**

En 2024, 21 projets ont été déposés, 7 ont été soumis au vote et 3 ont été sélectionnés.

Pour l'édition 2025, 25 dossiers ont été réceptionnés pour 24 projets entre le 13 janvier et le 28 février, répartis comme suit :

- 9 projets d'aménagement et de mobilier urbain
- 4 projets d'espaces verts
- 3 projets liés à l'éducation et à la jeunesse
- 3 projets autour de la mobilité
- 2 projets culturels et de loisirs
- 1 projets concernant les bâtiments municipaux
- 1 projet sportif
- 1 projet solidaire

### **3. Les projets soumis au vote des fontenaysiens**

Les services de la ville ayant examiné la recevabilité de chaque projet, les membres présents ont étudié les dossiers et évalué leur recevabilité par rapport aux critères figurant au règlement intérieur. 9 dossiers seront donc soumis aux votes des fontenaysiens.

#### **1. TYROLIENNE**

Aménagement et mobilier urbain

**Coût : 40 000 euros**

Installer une tyrolienne pour offrir une activité ludique et dynamique, adaptée aux petits et grands, tout en profitant de l'environnement naturel du parc.

**Lieu :** Parc des Missionnaires

#### **2. INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET JEUX SONORES**

Aménagement et mobilier urbain

**Coût : 24 000 euros**

Planter des instruments de musique et jeux sonores en plein air pour stimuler la créativité et la pratique musicale, tout en permettant de profiter de la nature. Des instruments tels que des xylophones, des tambours et des carillons permettront aux enfants et adultes la possibilité de découvrir et de jouer des sons harmonieux et apaisants.

#### **3. JEUX SPORTIFS EN FORÊT**

Sport

**Coût : 20 000 euros**

Réinstaller des structures de jeux et de musculation pour permettre la pratique d'activités physiques tout en profitant de la nature. Certaines structures, à mi-hauteur, offriront également des moments de jeu pour les enfants.

**Lieu :** Bois du haut de Fontenay-le-Fleury

#### **4. CABANES D'OBSERVATION DES OISEAUX**

Biodiversité

**Coût : 22 000 euros**

Planter des cabanes pour permettre l'observation de la faune en toute tranquillité, idéales pour les amateurs de photographie et les passionnés de nature.

## **5. BANC DE L'AMITIE**

Enfance/ Jeunesse

**Coût : 2 000 euros**

Installer des bancs de l'amitié dans les cours des écoles primaires pour lutter contre l'isolement et le harcèlement. Ces bancs encourageraient l'empathie et la sociabilisation des enfants.

## **6. JARDINIÈRES DES SENTEURS**

Espaces verts

**Coût : 18 000 euros**

Créer des jardinières partagées dans un espace éloigné de toute circulation, permettant à chacun de jardiner, de redécouvrir les saveurs et de profiter d'une récolte accessible à tous.

**Lieu :** Espace La Reinette

## **7. GRAINOTHEQUE**

Biodiversité

**Coût : 200 euros**

Mettre à disposition une grainothèque à la bibliothèque pour encourager la diversité des cultures, favoriser le partage entre habitants et promouvoir la biodiversité locale.

**Lieu :** À la bibliothèque de la commune

## **8. SECURISATION DES PASSAGES PIETONS**

Accessibilité

**Coût : 13 000 euros**

Implanter un éclairage au sol par LEDs solaires sur certains passages piétons pour améliorer leur visibilité la nuit, notamment ceux qui sont peu ou pas visibles une fois la nuit tombée.

## **9. NICHOURS A OISEAUX**

Biodiversité

**Coût : 1 200 euros**

Fixer des nichoirs aux arbres pour favoriser la nidification des passereaux, créer un refuge aux oiseaux, soutenir la faune locale et contribuer à la biodiversité.

### **4. Présentation des projets retenus et vote des projets par les Fontenaysiens.**

Les Fontenaysiens sont invités à voter du 1er mai au 15 juin 2025, soit en ligne via la plateforme « Mon Avis Citoyen », soit en déposant un bulletin papier à la mairie. 1 seul vote par habitant.

**Le comité citoyen se réunira le lundi 16 juin afin de comptabiliser les votes et de valider les projets retenus.**